

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation  
10 décembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq le seize décembre à 18h30  
Le Conseil Municipal de Pont l'Evêque, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle communale en séance publique ordinaire sous la présidence de Yves Deshayes, Maire

Date de la séance  
16 décembre 2025

Etaient présents : Christian Asse, Sandrine Boire, Jérémy Roseau, Marinette Lebon, Véronique Gicquel-Auzannet, Sylvestre Gout, Corentin Riou, Laurent Weinreich, Murielle Knoll, Eric Legoux, Myriam Leroy, Jean-Pierre Crozet, Thierry L'huillier, Christian Grelé, Précilla Carré, Béatrice Gautier, Emmanuel Bardeau, Edith Aubert, Pierre Carrel.

En exercice : 29  
Présents : 21  
Pouvoir : 2

Excusés : Catherine Letellier, Delphine Besson, Anne-Claire Poignard

Votants : 23

Absents : Michel Lepaisant, Jean-Michel Eude, Delphine Bachelot, Emmanuelle Isabelle, Julie Morin,

Pouvoirs :

Delphine Besson a donné pouvoir à Murielle Knoll  
Anne-Claire Poignard a donné pouvoir à Précilla Carré

Corentin Riou est désigné secrétaire de séance.

DEL2025\_12\_12

### NOTIFICATION DE SUBVENTION ACCORDEE POUR 2026 – CENTRE NATIONAL DES ARTS PLASTIQUES

Le CNAP, conformément au décret n°2015-463 du 23 avril 2015 a pour mission de soutenir et de promouvoir la création artistique dans ses différentes formes d'expression plastique.

**Considérant** le plan artothèque en ruralité pour lequel le CNAP a été choisi comme opérateur par le ministère de la culture et visant au développement et au renforcement du réseau d'artothèque au sein des territoires ruraux :

**Considérant** l'articulation de ce plan autour de plusieurs actions conduites sur les exercices 2025 et 2026 et dont les grands axes sont les suivants :

- La contribution à l'enrichissement des collections des artothèques, notamment par la commande d'estampes originales dans le cadre d'un partenariat entre le CNAP et l'ADRA ;
- Le soutien à des projets de développement de la présence des artothèques dans les territoires ruraux dans le cadre d'un appel à manifestation d'intérêt.
- La conception par un designer et mise à disposition d'un outil de mobilité des œuvres destiné à favoriser le geste d'emprunt dans les territoires ruraux.

**Considérant** que le projet initié et conçu par les Dominicaines contribue à ces objectifs,

Le CNAP attribue aux Dominicaines une subvention de 52100 euros destinée aux dépenses prévues par le porteur de projet.

**Considérant** que Monsieur le Maire doit valider l'attribution des subventions sur les différents postes de dépense prévus,

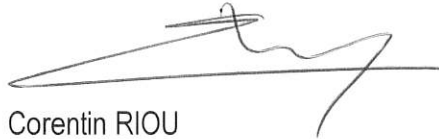
LE CONSEIL MUNICIPAL

A l'unanimité des membres présents et représentés

- **DONNE** pouvoir à Monsieur Le Maire pour faire le nécessaire en la circonstance et signer toutes pièces administratives relatives à cette affaire.

Fait et délibéré en séance, les même jour, mois et an.

Le Secrétaire de séance,



Corentin RIOU

Le Maire



Yves DESHAYES